

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 24 juin 2024

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration :9
- En exercice :9
- Présents à la séance : 7
- Qui ont pris part à la délibération : 6
 - POUR : 6
 - CONTRE :0
 - ABSENTION :0

Date de la convocation : 18/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 du mois de juin, à **14 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 7 conseillers présents : M. Pierre. SAVELLI, M. Louis POZZO DI BORGO, M. Jean-Charles LEONARDI, M. Michel ROSSI, M. Gérard ROMITI, M. Philippe PERETTI, M. Paul TIERI et 2 conseillers **absents** : M. Jean-Jacques PADOVANI, M. Jean ZUCCARELLI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°256 du-24062024.

Domaine : Adoption des comptes administratifs 2023

Le Conseil d'Administration ;

Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu les statuts modifiés par délibération de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 12 Avril 2016 portant sur la modification de l'adresse du siège.

Vu la délibération du conseil d'administration du 06 avril 2023 portant approbation des budgets primitifs de la régie les Eaux du Pays bastiais ;

Vu l'adoption des comptes de gestion 2023 ;

Vu le rapport de présentation établi par l'ordonnateur.

Le Président ayant donné lecture du rapport n°2

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 24 juin 2024

Délibération n°256 du-24062024

Domaine : Adoption des comptes administratifs 2023

Après en avoir délibéré, le président s'étant retiré lors du vote, aucune voix ne s'est élevée contre l'adoption des comptes administratifs :

1/ Adopte les comptes administratifs 2023 lesquels font ressortir les résultats définitifs ci-dessous :

PRINCIPAL :

2023

Recette de fonctionnement		4 544 171,72
Dépense de fonctionnement		4 544 171,72
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R002	0,00
Résultat Cumulé		0,00
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		0,00

2023

Recette d'Investissement		54 076,25
Dépense d'Investissement		79 099,62
SOLDE D'EXECUTION		- 25 023,37
Report N-1	R001	281 532,07
Total		256 508,70
Résultat de clôture N		256 508,70

EAU :

2023

Recette de fonctionnement		8 968 128,22
Dépense de fonctionnement		8 470 015,03
SOLDE D'EXECUTION		498 113,19
Report N-1	R002	2 695 160,84
Résultat Cumulé		3 193 274,03
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		3 193 274,03

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 24 juin 2024

2023

Recette d'Investissement		1 928 957,94
Dépense d'Investissement		2 301 293,36
SOLDE D'EXECUTION		- 372 335,42
Report N-1	R001	6 997 580,33
Résultat Cumulé		6 625 245,01
Résultat de clôture N		6 625 245,01

ASSAINISSEMENT :

2023

Recette de fonctionnement		12 684 724,17
Dépense de fonctionnement		9 008 277,77
SOLDE D'EXECUTION		3 676 446,40
Report N-1	R002	-2 672 875,21
Résultat Cumulé		1 003 571,19
Affectation au c/1068		1 003 571,19
Résultat de clôture N		0,00

2023

Recette d'Investissement		2 007 415,30
Dépense d'Investissement		3 085 885,95
SOLDE D'EXECUTION		- 1 078 470,65
Report N-1	R001	33 672,98
Total		33 672,98
		-1 044 797,67
Résultat de clôture N		- 1 044 797,67

SPANC:

2023

Recette de fonctionnement		42 619,68
Dépense de fonctionnement		42 619,68
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R002	
Résultat Cumulé		
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		0,00

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 24 juin 2024

Recette d'Investissement		
Dépense d'Investissement		
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R001	
Total		
Résultat de clôture N		0,00

BUDGET PRINCIPAL	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00

BUDGET EAU	
RESTES A REALISER RECETTES	3 617 589,90
RESTES A REALISER DEPENSES	-1 187 109,92

BUDGET ASSAINISSEMENT	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	-521 208,00

BUDGET SPANC	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00

- 2/ Constate** la cohérence des données avec les comptes de gestion ;
- 3/ Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
- 4/ Arrête les résultats définitifs** tels que déclinés ci-dessus ;
- 5/ Dit** que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Pour extrait conforme,